

# Statistiques : notre dossier fait débat

Notre dossier sur la crédibilité des statistiques du tourisme (« **Le vrai bilan du tourisme tunisien** ») a eu beaucoup d'écho. Parmi les nombreuses réactions, le Ministre du Tourisme, Jamel Gamra, a tenu à nous convier à une sorte de "confrontation" avec la Direction des statistiques.

Il ressort de cette réunion que toutes les « arrivées aux frontières » ne peuvent s'assimiler à des « touristes », même si c'est le cas pour la quasi totalité des arrivées européennes. Mais la Direction des statistiques se dit forcée de faire une telle assimilation, du fait que le ministère de l'Intérieur ne leur communique pas les données sur la sortie des visiteurs.

Cette ignorance des dates de sortie, et donc de la durée de séjour réelle, contraint l'ONTT à un calcul quelque peu cavalier : la « durée de séjour » est obtenue en divisant le nombre de nuitées hôtelières par le nombre d'arrivées aux frontières ! Dans le cas des Libyens, par exemple, la durée de séjour dans le pays (0,5) est le résultat du rapport entre les nuitées passées par les touristes libyens fréquentant les hôtels (qui sont au nombre de 394 510) par le nombre global des entrées libyennes (1,9 millions), sans prendre en compte le nombre de nuitées passées par les 1,6 millions restants (« touristes » ou non).

Nous avons suggéré qu'en l'absence des données fournies par le ministère de l'Intérieur, l'ONTT pourrait procéder périodiquement (tous les deux ans par exemple) à une enquête aux frontières pour définir la structure de ses visiteurs algériens et libyens, afin d'établir une typologie de ces visiteurs.

Suite à ce débat, le ministre du Tourisme a chargé la Direction des statistiques de réfléchir à une nouvelle manière de présenter les statistiques. Il a également demandé d'étudier avec le ministère de l'Intérieur la possibilité, pour l'ONTT, de disposer de l'ensemble des données figurant sur la « fiche de police » des visiteurs non résidents, y compris leur motivation de voyage.

De son côté, la FTH vient de décider la création d'une cellule des statistiques qui se chargerait, en collaboration avec l'ONTT, du suivi des réalisations du secteur.